



Commune
d'AMPUS

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 083-218300036-20240409-DCM2024_040-DE



Délibération N°2024-040

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 09 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Julie LUCCIONI, Michel MANISCALCO, Claire CANDELA, Christian CHILLI et Fabien MICHEL.

Excusée : Carmen FERNAGUT représentée par Hugues MARTIN.

Absente : Virginie MICHEL.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 11 Nombre de Suffrages exprimés : 12
Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

COMMEMORATION DU 80EME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT DES ALLIES EN PROVENCE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR - ANNEE 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette année sera célébré le 80^{ème} anniversaire du débarquement des Alliés en Provence.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de programmer une commémoration officielle le 15 août 2024 au Pont du Ratton. Une plaque commémorative sera inaugurée.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'organiser une exposition relative au 80^{ème} anniversaire du débarquement des Alliés en Provence. Celle-ci se tiendra du 15 août au 17 août 2024 dans la salle du conseil municipal.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir pour cette opération :

- Une plaque commémorative pour un montant de 144.25€ HT soit 173.10€ TTC,
- 5 grilles d'exposition pour un montant de 763.75€ HT soit 916.50€ TTC,
- 6 poteaux de balisage à crochets pour un montant de 846€ HT soit 1 015.20€ TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention d'un montant de 1 200€ auprès du Conseil Départemental du Var dans le cadre du programme « Var 1944 – les routes varoises de la Liberté » pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'acquisition d'une plaque commémorative et de matériels pour un montant total de 1 754€ HT soit 2 104.80€ TTC,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental du Var d'un montant de 1 200€,

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer tout document relatif à cette affaire,

PRECISE que les crédits seront inscrits au budget de la commune exercice 2024.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Hugues MARTIN